ACTIVITÉ - COMPRENDRE CE QU'EST UNE DONNÉE PERSONNELLE

COMMUNICATION ET COLLABORATION > 2.6 GÉRER L'IDENTITÉ NUMÉRIQUE

CONVIENT POUR	AGE	NIVEAU DE COMPÉTENCE	FORMAT	DROITS D'AUTEUR	LANGUE(S)
Chercheurs d'emploi, Jeunes en décrochage scolaire, Tous publics	Adolescents, Adultes, Seniors	Niveau 1	Fiche d'activité	Creative Commons (BY-SA)	Français

Par un texte à trous et une frise chronologique, les participant.e.s sont invité.e.s à réfléchir aux données personnelles qu'ielles laissent volontairement en utilisant internet.

Objectif général	Sensibilisation
Temps de préparation pour l'animateur	moins d'une 1 heure
Domaine de compétence	4 - Protection de l'identité et des données personnelles
Temps requis pour compléter l'activité (pour l'apprenant)	0 – 1 heure
Nom de l'auteur	Nothing 2hide
Matériel supplémentaire	Feuilles - Stylos - Feutres - Accès Internet - Smartphones/tablettes/ordinateurs
Ressource originellement créée	Français

DÉROULÉ

1 Introduction

Durant cet atelier, il s'agira de raconter le déroulement d'une journée que Monsieur et Madame tout le monde pourraient vivre, en invitant chaque participant.e à se mettre dans la peau de ce monsieur ou madame tout le monde. Puis dans une seconde partie, ils et elles devront construire une frise chronologique qui reprend tout ce qu'ielles ont fait les jours précédents, afin d'identifier toutes les données personnelles.

Conseil médiation

Pour finir cette activité, vous pouvez utiliser l'activité en ligne « Une journée de données« , conçue par la Maïf. C'est une histoire interactive, qui permet de se rendre compte de toutes les traces que nous laissons tout au long de la journée en fonction de l'utilisation que l'on fait d'Internet.

Pour en savoir plus sur les données personnelles et l'identité numérique, nous vous conseillons de vous référer à la fiche Outil – Données personnelles et identité numérique.

2 Une journée typique

Pour commencer, les participant.e.s doivent remplir, en disant la vérité rien que la vérité, les éléments manquants (signalés dans le texte par un « BIP »). Ils et elles vont chacun.e écrire sur une petite feuille de papier ces éléments.

Pour les aider à comprendre, citez la première phrase "Ce matin, je consulte mes mails. Je ne comprends pas pourquoi ma soeur s'évertue à garder son adresse mail AOL, moi j'utilise BIP et c'est génial". Expliquez-leur qu'ielles doivent écrire (ou dire à l'oral si vous les désignez) Gmail si c'est le cas, Outlook, Orange, etc en fonction de leur propre messagerie.

Voici la journée :

Ce matin, je consulte mes mails. Je ne comprends pas pourquoi ma sœur s'évertue à garder son adresse mail AOL, moi j'utilise **BIP** et c'est génial. Elle me rappelle que la fête de la naissance de sa fille est la semaine prochaine. Bon, je file, je dois aller chez le médecin pour mon certificat de sport. Je fais **BIP**

(nom du sport). Le médecin me demande le numéro de ma carte vitale : avant de lui tendre, je lui récite : **BIIIIP**.
Ensuite je vais prendre un petit café en terrasse. Je sympathise avec mon voisin, il me demande mon prénom et ce que je fais dans la vie : je lui réponds **BIP** et **BIP**. On parle philo et environnement un moment !
Il est temps de rentrer maintenant. Je dois commander le cadeau pour la naissance de ma nièce. Je vais sur Verbaudet, allez une salopette fera l'affaire, hop, je rentre ma carte bleue : **BIP** (indiquer les quatre premiers chiffres). Avant d'aller diner chez **BIP**, je vais faire un tour sur le net. J'adore regarder **BIP** et aller sur **BIP.** Je regarde aussi des vidéos sur Youtube pour en apprendre plus sur BIP, ma passion !

Leur demander ce que sont tous les BIP, qu'ielles viennent de remplacer par de réelles informations. Ce sont des données personnelles !

3 Une frise, une infinité de données

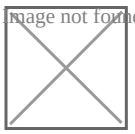

Maintenant, plutôt que d'inventer une journée typique, les laisser raconter leur réel emploi du temps. Les participant.e.s vont devoir créer une frise chronologique !

Si vous avez peu de temps, faites une frise simplement sur la journée d'hier et celle d'aujourd'hui (par rapport au jour de l'atelier). Si il reste du temps, remonter plus loin, jusqu'à il y a un mois ! Les participant.e.s doivent renseigner autant d'éléments que possibles parmi ceux-ci :

- les lieux où ielles sont allés
- la date et l'heure
- avec qui ielles étaient (et le lien qui les unit)
- pour quoi faire
- si achat il y a eu, par quels moyens

D'abord, ielles peuvent le faire de mémoire, ensuite ielles peuvent s'aider des réseaux sociaux et autres publications qu'ielles ont pu faire en ligne, ça donnera un portrait encore plus précis ! Ils peuvent même se rendre sur « Myactivity » qui répertorie toutes les données enregistrées par Google.

Leur laisser une vingtaine de minutes (plus si vous avez le temps).

A la fin, chacun.e peut admirer sa frise et celles des autres. L'idée ici est de réfléchir à toutes les informations qu'ielles ont trouvées sur Internet, et celles qui n'y sont pas. Il s'agira également de réfléchir à ce que sont ces éléments. Parmi eux, lesquels sont des données personnelles ? Discuter 5 à 10 minutes.

En réalité, tous les éléments sont des données personnelles. Même les noms des personnes qui vous accompagnent.

4 Apporter une définition

Après la discussion leur apporter une définition d'une donnée personnelle, afin de s'assurer que tout le monde ait bien compris tous les éléments qui sont à caractère personnel.

Définition fournie par la commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) :

> Une donnée personnelle concerne toute information relative à une personne physique susceptible d'être identifiée, directement ou indirectement.

Par exemple : un nom, une photo, une empreinte, une adresse postale, une adresse mail, un numéro de téléphone, un numéro de sécurité sociale, un matricule interne, une adresse IP, un identifiant de connexion informatique, un enregistrement vocal, etc.

Dans le domaine du numérique, les enjeux sont multiples. D'abord il est important de comprendre que l'ensemble des données sur vous qui sont sur le web constitue votre identité numérique. L'autre enjeu est le traitement des données à caractère personnel.

La Cnil en donne cette définition :

> C'est toute opération portant sur des données personnelles, quel que soit le procédé utilisé. Par exemple, enregistrer, organiser, conserver, modifier, rapprocher avec d'autres données, transmettre, etc. des données personnelles.

Pour ne donner qu'un exemple, les sites Internet, quand vous les consultez, récoltent certaines de vos données personnelles, puis les transmettent à des régies publicitaires pour que les marques puissent vous proposez des publicités ciblées en ligne.